que cela sera réglé dans le règlement car il y a d'autres cantons qui ont introduit cette facilité pour des installations économes en énergie. J'espère bien que cette promesse qui a été faite oralement à plusieurs reprises va être tenue dans ce règlement.

Le Commissaire. Comme je l'ai déjà annoncé tout à l'heure, nous ferons la liste dans le règlement d'exécution de ce qui est dispensé de permis et ce n'est pas que des déclarations orales puisque nous avons répondu dans le même sens à une question écrite du député Joseph Fasel.

– Modifié selon proposition de la commission.[1]

ART. 135

Le Rapporteur. Je vous signale qu'il y a toujours des discussions par rapport aux bâtiments qui se trouvent hors zone. Il est clair que la marge de manœuvre du canton est très limitée au vu des dispositions dans la loi fédérale.

– Adopté.

ART. 136

– Adopté.

ART. 137

Le Rapporteur. Die Kommission hat hier den deutschen Text leicht verändert. Sie schlägt vor, in Absatz 1 «geeignet sind» durch *«nötig sind»* zu ersetzen, um klar zu stellen, wann man intervenieren kann.

– Modifié selon proposition de la commission.[1]

Elections protocolaires

(Résultats des scrutins organisés en cours de séance)

Le Président. Chers collègues députés, nous passons au moment le plus attendu de cette matinée avec l'annonce des résultats des élections protocolaires pour l'année 2009. Vous me permettrez d'abord de souhaiter la plus cordiale bienvenue à toutes les familles des collègues députés qui vont être honorés aujourd'hui. Je salue également le Conseil d'Etat in corpore avec son président M. le Conseiller d'Etat Pascal Corminbœuf et je lance aussi un clin d'oeil à notre ancien collègue M. le Député Hans Stocker qui se trouve à la salle des Pas perdus.

1. Election à la deuxième vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2009

Bulletins distribués: 95; rentrés: 94; blancs: 8; nul: 0; valables: 86; majorité absolue: 44.

Est élue *Mme la Députée Yvonne Stempfel-Horner,* à Guschelmuth, par 81 voix. Il y a 5 voix éparses.

– Sous les applaudissements, l'élue est félicitée et fleurie par les représentants du parti démocrate-chrétien.

Le Président. Au nom du Grand Conseil, je vous transmets toutes nos félicitations pour votre élection. Depuis 1996, vous siégez dans cette enceinte et vous connaissez déjà tous les instruments parlementaires. Il est vrai que vous avez eu la chance de mener de front les pouvoirs exécutifs en tant que membre du conseil communal, puis dès 1991 comme syndic de votre commune de Guschelmuth jusqu'en 2002 et au niveau législatif en tant que députée. De plus, depuis quelques années, vous êtes une figure de proue dans votre district du Lac et même au niveau cantonal grâce à vos engagements au niveau social. Mes vœux les plus chaleureux vous accompagnent pour l'année 2009 avec cet accès à la troisième marche du perchoir.
Liebe Yvonne, wir wünschen Ihnen viel Erfolg und Befriedigung bei der Ausführung Ihres Amtes.

2. Election à la première vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2009

Bulletins distribués: 99; rentrés: 99; blancs: 12; nul: 0; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élue *Mme la Députée Solange Berset,* à Belfaux, par 79 voix. Il y a 8 voix éparses.

– Sous les appludissements, l'élue est félicitée et fleurie par les représentants du parti socialiste.

Le Président. Bravo et sincères félicitations pour votre élection à l'avant-dernier échelon du perchoir. L'année 2009 sera à marquer d'une pierre blanche pour la famille Berset puisque votre fils Alain accédera à la présidence du Conseil des Etats. Le fils précédant la maman, la voie sera ainsi toute tracée pour une brillante présidence de notre Grand Conseil en 2010.
Pour lors, j'aimerais vous remercier de votre collaboration appréciée durant cette année 2008. Il est vrai que vous connaissez tous les méandres de la vie politique puisque vous êtes députée depuis 1996 et syndic de votre commune de Belfaux depuis 2001. Je vous réitère mes plus vives félicitations et vous souhaite une année 2009 fructueuse en tant que première vice-présidente de notre Grand Conseil.

3. Election à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2009

Bulletins distribués: 102; rentrés: 101; blancs: 6; nuls: 2; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élu *M. le Député Pierre-André Page,* à Châtonnaye, par 90 voix. Il y a 3 voix éparses.

– Sous les appludissements, l'élu est félicité et fleuri par sa famille et les représentants de l'Union démocratique du centre.

---

[1] Les propositions de la commission (projet bis) figurent dans le *BGC* de septembre 2008 en pp. 1408 ss.

Le Président. M. le nouveau Président, cher Pierre-André, ou plus familièrement entre nous cher Pierrot. Lorsqu'après une répétition de notre société de musique «l'Echo des Roches» nous refaisons le monde avec Fritz… Mais non, pas de révélations dont la presse pourrait déjà se servir aujourd'hui.
Cher nouveau président, permettez-moi donc de vous présenter mes plus sincères félicitations pour votre accession à la présidence de notre Grand Conseil pour l'année 2009. Cette fois, je crois que je peux le relever, le district de la Glâne s'est bien implanté à la tête de notre Grand Conseil puisqu'un Glânois succède à un autre Glânois et que nos deux villages sont au moins éloignés de 3 km. Vous êtes arrivé en 1996 sur les travées du Grand Conseil, comme Madame la Deuxième Vice-présidente et Madame la Première Vice-présidente nommées ce matin et j'en déduis donc que cette année 1996 était une bonne cuvée. Vous connaissez aussi, M. le Président, tous les tenants et aboutissants des pouvoirs exécutifs et législatifs, puisque vous avez siégé au conseil communal de Châtonnaye de 1991 à 2006 avec la syndicature en prime.
J'aimerais aussi vous remercier de votre engagement et de votre disponibilité durant cette année 2008 à mes côtés. Je suis persuadé que grâce à votre personnalité, à votre efficacité et à toutes vos expériences politiques, vous saurez mener à bien cette année présidentielle. Que les vœux les plus chaleureux de tous les membres de notre Parlement vous accompagnent pour l'année 2009.

Page Pierre-André *(UDC/SVP, GL).* Permettez-moi de traduire mon premier mot en allemand: Danke.
Ihnen, meine Damen und Herren Grossräte aus dem Sense- und Seebezirk, wie auch Ihnen, liebe Jauner, spreche ich meinen tiefempfundenen Dank für Ihre Unterstützung aus. Ich freue mich darauf, Sie während meines Präsidialjahres in Ihrer Region zu besuchen. Unsere Sprache und unsere Kultur sind verschieden. Doch sind es gerade diese Unterschiede, die den Reichtum unseres Kantons Freiburg ausmachen. Pflegen wir also weiterhin diesen Reichtum in konstruktiver und respektvoller Art und Weise.
Je ne sais pas ce que l'histoire retiendra de cette première semaine de novembre 2008. La date du mardi 4 avec l'élection du nouveau président américain ou celle de ce jeudi 6 novembre avec l'élection du président du Grand Conseil fribourgeois? Qu'importe! L'important est que, dans la continuité de nos institutions, notre Grand Conseil se soit doté ce matin d'un nouveau président. Notre Parlement vient d'écrire donc une nouvelle page de son histoire. C'est bien notre histoire, celle de notre canton, de ses institutions, celle de ses habitants qui nous importe à nous tous.
Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames les Vices-présidentes du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, Madame la Chancellière d'Etat, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, chère famille et chers amis. Vous pouvez bien vous en douter, c'est avec fierté et plaisir que je gravis la dernière marche qui me conduit ce matin au perchoir de notre Parlement cantonal. Notre collègue Charly Haenni parlait de deux années de purgatoire. Je confirme, elles sont parfois longues ces années passées à attendre, même si je dois vous avouer que dans ma situation le temps ne m'a jamais paru long. J'avais à mes côtés une dame qui a animé mon purgatoire en me parlant de ses nombreuses activités et en me confiant régulièrement son avis sur de nombreux dossiers que nous traitons. Postscriptum donc, merci à Madame la Vice-présidente Solange Berset, ma colocataire d'une année, d'avoir veillé à ce que je ne m'ennuie pas. L'ennui en politique d'ailleurs, je ne l'ai jamais connu. J'ai fait mes premières armes au sein de l'exécutif de ma commune de Châtonnaye dont je salue d'ailleurs cordialement le conseil communal emmené par son syndic M. Michel Emmenegger. Cette expérience me donnera le virus de poursuivre ce service à ma communauté, au niveau communal, puis cantonal.
Meine Damen und Herren Grossräte, liebe Kolleginnen und Kollegen. Sie haben mich gewählt und dazu berufen, ein Jahr lang hier «Primus inter pares» zu sein. Ich fühle mich geehrt und danke für das Vertrauen, das Sie mir damit bezeugen.
Je serai, une année durant, le président des Fribourgeoises et des Fribourgeois, mais cette tâche de représentation ne me fera pas pour autant oublier mes origines politiques. Dans le respect de sa fonction, votre président ne sera pas un eunuque politique. Je poursuivrai mon idéal. Je serai fidèle au principe qui fait la force de notre société suisse et fribourgeoise à savoir la responsabilité individuelle. Puisque je parle de mes origines politiques, vous me permettrez de faire rejaillir l'honneur de cette élection sur mon parti. J'exprime mes remerciements à mes collègues députés qui m'ont désigné candidat à la présidence, un moment important, il est vrai, pour notre formation politique dont la dernière présidence remonte au siècle dernier. Madame Elisabeth Leu-Lehmann avait alors conduit notre Grand Conseil en 1999. A l'heure de ces honneurs, je ne saurais oublier ma famille. J'ai une pensée particulière aujourd'hui pour mon papa décédé en juillet de cette année. Il aurait à coup sûr apprécié de vivre cette journée en notre compagnie. Mes pensées et ma reconnaissance s'en vont également ce matin auprès de ma famille. Un chaleureux merci à mon épouse Isabelle, à mes enfants, Fabien, Carmen et Kevin pour leur soutien et leur compréhension. Ils ne m'ont pas souvent vu à la maison les soirs de la semaine. Il semblerait maintenant qu'il faille encore ajouter des week-ends à ces absences. Mesdames et Messieurs, je vous redis mon sentiment de fierté, je vous exprime une fois encore toute ma gratitude.
Heute, meine Damen und Herren, bin ich stolz auf diese Wahl und spreche Ihnen noch einmal meine Dankbarkeit aus.
Je conclus mon propos en citant le préambule de notre Constitution. «Nous, peuple du canton de Fribourg, croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources, conscients de notre responsabilité envers les générations futures, désireux de vivre notre diversité culturelle dans la compréhension mutuelle, déterminés à bâtir une société ouverte, prospère et solidaire, garante des droits fondamentaux et respectueuse de l'environnement.»

Meine Damen und Herren, packen wir diese Herausforderungen gemeinsam an.
Mesdames et Messieurs, quel vaste et ambitieux programme! Alors ensemble, au travail!

Le Président. Merci M. le Président élu du Grand Conseil pour l'année 2009 de votre message et encore toutes nos félicitations et surtout courage et bon vent pour l'année 2009.

4. Election à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2009

Bulletins distribués: 100; rentrés: 97; blancs: 6; nul: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Est élu *M. le Conseiller d'Etat Claude Lässer,* à Marly, par 90 voix. Il y a 1 voix éparse.

– Sous les applaudissements, l'élu est félicité et fleuri par sa famille et les représentants du parti radical.

Le Président. Après votre première présidence du Conseil d'Etat en 2003, vous voici à nouveau propulsé sur le devant de la scène pour l'année 2009. Je vous adresse mes sincères félicitations et les compliments de tous les membres de notre Grand Conseil pour votre brillante élection à la tête de l'exécutif de notre canton. Depuis votre élection au Conseil d'Etat, vous avez toujours fait preuve d'engagement et de sérieux pour aborder les problèmes soulevés au cours des différentes législatures. Je sais aussi que lorsque vous défendez bec et ongles votre budget devant la Commission des finances et de gestion ou que vous siégez avec différents groupes de travail, il est coutumier de vous entendre dire: «Je ne veux pas jouer les Cassandre ou je ne suis pas Madame Soleil.» M. le Président, cher Claude, j'espère que le soleil brillera à son zénith durant votre année présidentielle 2009 que je vous souhaite fructueuse, proche de notre population fribourgeoise et de nos institutions. Encore toutes nos félicitations, M. le Président élu du Conseil d'Etat.

Lässer Claude, Directeur des finances. M. le Président, M. le Président élu, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, chers collègues**.**
Ich habe heute darauf verzichtet, Deutsch zu sprechen, weil dies an und für sich dank der Simultanübersetzung überhaupt nicht mehr nötig ist.
Même si cela représente une charge supplémentaire, une présidence de gouvernement est un très grand honneur auquel je suis sensible. Je tiens donc à vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner. Ma gratitude va également au président pour ses paroles que j'apprécie à leur juste valeur. Je l'ai dit, il s'agit également d'une charge supplémentaire et dans ce sens je tiens à associer ma famille, tout particulièrement mon épouse, à cette marque d'estime, étant donné que c'est elle qui devra supporter l'essentiel des contraintes de la fonction. Il va de soi que j'y associe également mon parti – on a vu au plan fédéral les difficultés qui peuvent naître de relations troublées avec son propre parti – ainsi que ma commune de Marly où j'ai pris goût à la politique et commencé mon activité politique.
Depuis quelque temps, les conséquences des problèmes du monde financier se font plus concrètes, sans que l'on puisse encore vraiment discerner les effets effectifs pour notre canton et son économie. Ce que l'on peut d'ores et déjà dire, c'est que les causes de cette situation sont multiples, quoiqu'en disent certains. La politique monétaire américaine et la volonté de faciliter l'accession à la propriété de tous à n'importe quel prix est vraisemblablement la première cause. La cupidité et le manque d'éthique de certains dirigeants ont ensuite démultiplié ses effets. Mais surtout, les fondamentaux économiques, qui souvent sont aussi des fondamentaux politiques, ont manqué à tous les niveaux, notamment des actions dans une perspective à long terme. Ces dernières années, le court terme a malheureusement primé dans bien des domaines. Aujourd'hui, il est évident qu'il y a des actions d'urgence à mener, mais il n'en reste pas moins que l'on doit impérativement réfléchir dans la durée et en tout cas ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Notre canton doit également raisonner sur le long terme. Il le fait depuis longtemps. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, les parts importantes de notre budget consacrées à la formation se rattachent précisément à cette perspective d'action sur la durée, dont les fruits ne sont pas forcément perceptibles immédiatement. Notre politique des petits pas, par exemple en matière fiscale, relève de cette même politique. Ce qui compte c'est la direction donnée, ce sont les réalisations effectives. Les effets d'annonce qui ont très souvent le caractère de promesses, qui n'engagent que ceux qui y croient, n'ont rien à faire lorsque la politique se veut justement action conjuguée pour un avenir pas forcément immédiat.
L'année 2009 sera l'occasion de réactualiser le plan financier quinquennal. Cela a été évidemment planifié, mais comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer dans le courant de la discussion budgétaire, il est évident que la nouvelle donne économique ne peut que nous inciter à lancer ce travail le plus tôt possible. Ce travail ne sera pas facile si l'on se rappelle qu'avant les problèmes connus par le monde de la finance, les années 2010 et 2011 s'annonçaient d'ores et déjà comme des années financièrement délicates pour notre canton.
Ces prochains mois et prochaines années, notre canton aura encore plus besoin d'une excellente collaboration entre votre Parlement et le gouvernement qui devront plus que jamais tirer à la même corde. En essayant surtout de se départir du simple émotionnel pour essayer d'avoir une vision à long terme. Cela est d'autant plus vrai que je reste convaincu que plus on avancera plus on constatera que notre canton devra de plus en plus ne compter que sur lui-même pour résoudre les problèmes et ne pas trop attendre de l'extérieur. Je me réjouis d'ores et déjà de ce travail en commun. Souvent, avec votre président élu, j'aurai l'occasion de parcourir ce canton durant l'année 2009, ce dont je me réjouis. Cela nous permettra de nous confronter à la réalité de tous les jours que connaissent nos concitoyens. Je profite par ailleurs de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter le président élu du Grand Conseil pour sa brillante élection.

J'aimerais remercier mon prédécesseur pour sa parfaite conduite du collège gouvernemental durant l'année écoulée, conduite qui a largement contribué à l'esprit collégial qui caractérise l'action gouvernementale fribourgeoise: «collégialité gage de succès». Le fait de le remercier aujourd'hui ne veut encore pas dire que la passation de pouvoir est en train de se faire, tant s'en faut, puisqu'il reste au perchoir gouvernemental encore à peu près deux mois. Ma reconnaissance est d'ores et déjà acquise à mes collègues du gouvernement sur la coopération desquels je sais pouvoir compter pour pouvoir passer au mieux un cap, vraisemblablement délicat sur le plan conjoncturel. Je sais également pouvoir compter sur l'ensemble de la Chancellerie, avec en particulier la chancellière et le vice-chancellier. Avec vous, j'espère que l'exercice 2009 se passera le mieux possible pour l'ensemble des Fribourgeoises et Fribourgeois. Nous nous efforcerons de travailler en profondeur en faisant fi de la simple optique partisane, en gardant en point de mire l'intérêt supérieur du canton et donc celui de nos concitoyennes et concitoyens. C'est en vous souhaitant une excellente année 2009 que je vous remercie de votre attention.

Le Président. Merci M. le Président élu du Gouvernement de votre message et de vos paroles. Je suis certain que, en tant que président pour l'année 2009 et Directeur des finances, comme vous nous l'avez montré tout au long du budget, vous saurez privilégié la sécurité financière plutôt que la spéculation comme cela a déjà été relevé. Bon vent M. Claude Lässer à la tête du Gouvernement fribourgeois.

5. Election à la présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2009

Bulletins distribués: 95; rentrés: 87; blancs: 6; nuls: 3; valables: 78; majorité absolue: 40.

Est élu *M. le Juge cantonal Georges Chanez,* par 76 voix. Il y a 2 voix éparses.

Le Président. Il n'est pas coutume de faire un discours en ces cas-là, mais vous me permettrez, Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, de quand même adresser nos plus vives félicitations et nos compliments à M. Georges Chanez pour son élection à la présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2009.

- La séance est levée à 11 h 40.

Le Président:

Patrice Longchamp

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, *secrétaire générale*

Marie-Claude CLERC, *secrétaire parlementaire*